



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E169013 VALABLE JUSQU'AU 20/07/2019



ÉDITÉ LE 29/05/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC EVRY

Siren : 821 985 454 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXELLIANCE 00/S 10001 007726

Assurance Responsabilité Civile :

AXELLIANCE 00/S 10001 007726

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Raison sociale : CONCEPT HABITAT SUR

15 RUE DU ROUSSILLON
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Téléphone : 06 83 71 88 09

Portable : 06 83 71 88 09

Responsabilité légale :
THEOBALD CEDRIC PRÉSIDENT

Fax :

Site Internet :

E-mail : concepthabitat91430@gmail.com

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 292 600 Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.